



Golfeurs Tossais
www.golfeurs-tossais.org

AVANTAGES

Les conditions ci-dessous seront appliquées sur présentation de la carte de membre ou de la licence FFGolf souscrite auprès de l'Association des Golfeurs Tossais.

GOLF DE SEIGNOSSE

COTISATION ANNUELLE : 20 % de réduction sur la pour les membres de l'AGT ayant leur résidence dans la commune de Tosse

GREEN-FEE 18 trous pour tous les adhérents à l'AGT : 35 € toute l'année week-ends inclus, mais hors vacances scolaires sur réservation

GOLF DE MOLIETS

Sur réservation par téléphone la veille pour le lendemain le prix du green-fee est fixé à :

- 35€ toute l'année, hors ponts, jours fériés et vacances scolaires
- 20% sur le tarif en vigueur en période de ponts, jours fériés et vacances scolaires.

GOLF DE PINSOLLE

Green-fee (9 trous)

- basse saison janvier février mars novembre décembre : 20 €
(supplément 9 trous supplémentaires : 6 €)
- moyenne saison avril mai juin septembre octobre : 22 €
(supplément 9 trous supplémentaires 12 €)
- pas d'accord en juillet et août

Débutants : accès practice et putting green gratuits

GOLF DE MONT-DE-MARSAN

Tarif de green-fee fixé à 35€ toute l'année (week-ends et jours fériés inclus)

GOLF DE BASSUSSARI

Tarif de green-fee fixé à 25€ toute l'année (hors week-end, vacances scolaires et jours fériés) sur réservation la veille.

GOLF DE SALIES DE BEARN

Tarif green-fee 18 trous (2 fois 9)

- 15 € du 01/01 au 31/03 et du 02/11 au 31/12
- 20 € du 01/04 au 01/11 vacances scolaires et jours fériés inclus

GOLF DES TUMULUS TARBES

30% de réduction sur le tarif public du green-fee, vacances scolaires et jours fériés inclus